

REFERENTIEL DU CQPM

Titre du CQPM : Technicien d'installation de systèmes de Vidéosurveillance

1. REFERENTIEL D'ACTIVITES DU CQPM

1.1. Mission (s) et activités visées par la qualification

Le (la) technicien(ne) d'installation de systèmes de vidéosurveillance intervient¹ sur site et a en charge l'installation et la mise en service de systèmes de vidéosurveillance.

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire peuvent porter à titre d'exemples sur :

- *La préparation de l'intervention ;*
- *L'installation des équipements de vidéosurveillance et le paramétrage des systèmes ;*
- *La vérification du bon fonctionnement du système ;*
- *Communication et la relation commerciale avec le client à toutes les étapes de l'intervention*

1.2. Environnement de travail

La vidéosurveillance s'inscrit dans le domaine de la sûreté électronique incluant également la détection d'intrusion et le contrôle d'accès. La vidéosurveillance, fait aujourd'hui l'objet de textes normatifs et réglementaires.

Le (la) technicien(ne) d'installation de systèmes de vidéosurveillance est amené(e) à travailler pour des entreprises de tailles variées. Il/elle intervient, après la pose des câbles réalisée par le monteur, pour l'installation des équipements et le paramétrage des systèmes de vidéosurveillance.

Pour réaliser son intervention, le (la) titulaire doit respecter les normes et la réglementation en vigueur et porter les équipements de protection individuel (EPI) et collective (EPC : balisage, ...).

1.3. Interactions dans l'environnement de travail

Le (la) technicien(ne) d'installation de système de vidéosurveillance est placé(e) sous le contrôle d'un(e) collaborateur (trice) le plus généralement d'un niveau de qualification supérieur (par exemple responsable technique). A partir du dossier d'exécution complet (plan de l'implantation, schéma de câblage, synoptique de liaison entre les équipements, extraits du CCTP, plan de prévention, ...), il/elle organise son intervention, réalise l'installation des systèmes à l'aide des ressources mises à sa disposition (outillages spécifiques, ...) et vérifie le bon fonctionnement de l'installation des systèmes avant la livraison au client.

¹ La mise en œuvre de cette qualification peut nécessiter des habilitations ou autorisations particulières en fonction de la nature et des lieux d'interventions (habilitations électriques, CACES, amiante, ...)

Le (la) titulaire est amené(e) à communiquer avec son (sa) responsable hiérarchique comme par exemple au moment de la prise de connaissance du dossier d'exécution, au moment des difficultés rencontrées tout au long de son activité jusqu'à la réception du système. Il/elle est amené(e) à communiquer avec ses collègues et le cas échéant avec les collaborateurs de l'entreprise en charge du développement commercial. De par son activité terrain, il/elle est amené(e) à communiquer directement avec le client à toutes les étapes de l'intervention.

2. REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU CQPM

2.1. Capacités professionnelles du CQPM

Pour cela, il (elle) doit être capable de :

| Capacités Professionnelles | Intitulé des regroupements de capacités professionnelles en unités cohérentes ² |
|---|--|
| 1- Préparer son intervention d'installation d'un système de vidéo-surveillance | UC 1 : L'installation des équipements de vidéosurveillance |
| 2- Poser, fixer et raccorder les caméras au câblage, après en avoir vérifié la conformité | |
| 3- Installer les équipements du réseau | |
| 4- Paramétrer les équipements terminaux : caméras et capteurs associés, postes clients et moniteurs de restitution | UC 2 : Le paramétrage des équipements de l'installation de vidéosurveillance |
| 5- Paramétrer les équipements centraux : switches, serveurs/enregistreurs | |
| 6- Réaliser l'autocontrôle final de l'installation du système de vidéosurveillance | |
| 7- Communiquer les informations techniques aux différents interlocuteurs | UC 3 : Communication technique et commerciale |
| 8- Entretenir les bases d'une relation commerciale durable avec le client à toutes les étapes de l'intervention | |

² Blocs de compétences pour les CQPM inscrits au RNCP

2.2. Conditions de réalisation et critères d'évaluation des capacités professionnelles du CQPM

| Capacités professionnelles | Conditions de réalisation | Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence |
|---|--|---|
| <p>1-Préparer son intervention d'installation d'un système de vidéo-surveillance</p> | <p>Sont mis à disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le mode opératoire de préparation de l'installation ; • Le bon de livraison ; • L'ordre de mission ; • Les normes et la réglementation en vigueur : Textes de lois et références sur la vidéosurveillance et la vidéo protection au travail (par exemple : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), Arrêté préfectoral pour les Etablissements Recevant du Public (ERP)). | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le mode opératoire est appliqué : prise de connaissance de l'ordre de mission, tour du site, récupération et vérification du matériel et de l'équipement, validation du bon de livraison, remontée des observations et des besoins |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les équipements sont cohérents au regard de l'intervention à réaliser et conformes au bon de livraison <ul style="list-style-type: none"> ○ La qualité est contrôlée (contrôle visuel, contrôle de références) ○ La quantité est vérifiée (les quantités reçues sont conformes aux quantités indiquées sur le bon de livraison) <input type="checkbox"/> Le bon de livraison est validé conforme |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les documents clés du dossier d'exécution relatifs à son intervention sont pris en compte <input type="checkbox"/> L'ordre de mission est cerné : le détail des tâches à réaliser est identifié <input type="checkbox"/> La configuration du site est analysée à partir du tour du site |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> En cas d'écart constaté en matière d'équipement et de matériel : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le constat est formalisé et le cas échéant un rapport d'incident ou d'anomalie est établi ; ○ Le service compétent est informé des besoins identifiés (matériels et équipements complémentaires) <input type="checkbox"/> En cas de modification survenue entre la phase d'étude et le démarrage de l'intervention : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le client est informé ; ○ Les contraintes repérées sont remontées au hiérarchique |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les normes et la réglementation en vigueur sont respectées <input type="checkbox"/> Les contraintes techniques, les risques sécuritaires et environnementaux sont identifiés <input type="checkbox"/> Les moyens de levage non prévus pour l'intervention sont signalés <input type="checkbox"/> La présence des moyens ou équipements informatiques prévus fournis par l'entreprise est vérifiée <input type="checkbox"/> La compatibilité de l'équipement informatique de l'entreprise avec l'installation prévue ainsi que l'autorisation d'utilisation du réseau sont vérifiées |

| Capacités professionnelles | Conditions de réalisation | Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence |
|--|---|--|
| <p>2-Poser, fixer et raccorder les caméras au câblage, après en avoir vérifié la conformité</p> | <p>La pose des câbles a été réalisée en amont, par exemple par un monteur.</p> <p>Sont mis à disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le plan d'implantation ; • Le schéma de câblage ; • Les Equipements de Protection Individuelle et Collective | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le plan d'implantation et le schéma de câblage sont examinés <input type="checkbox"/> Les points de sortie des câbles sont repérés et contrôlés |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les caractéristiques des câbles posés sont évaluées (modèle, longueur de sortie, ...) <input type="checkbox"/> Les câbles sont testés et recettés, les documents de suivi sont renseignés <input type="checkbox"/> les autocontrôles réalisés par les monteurs ou les prestataires sous-traitants sont vérifiés <input type="checkbox"/> Les connecteurs sont adaptés à la technologie utilisée <input type="checkbox"/> Les câbles ont été correctement insérés dans les connecteurs et sertis avec précision <input type="checkbox"/> La distance de positionnement des canalisations et des câbles par rapport au courant fort est respectée (sur la partie apparente) <input type="checkbox"/> Les règles de pose et de fixation des caméras sont respectées <input type="checkbox"/> Le raccordement des produits au câblage est conforme |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'utilisation de l'outillage spécifique aux opérations de pose et de fixation est adaptée et maîtrisée (principalement outil de sertissage) |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> En cas de dysfonctionnement constaté lors des opérations de pose et de raccordement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un état des lieux est réalisé, l'information est formalisée ; ○ Le responsable hiérarchique est informé |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les règles techniques et de sécurité sont respectées <input type="checkbox"/> Les Equipements de Protection Individuelle et Collective (EPI et EPC) nécessaires sont identifiés, leur utilisation est maîtrisée |

| Capacités professionnelles | Conditions de réalisation | Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence |
|--|---|---|
| 3-Installer les équipements du réseau | Sont mis à disposition : <ul style="list-style-type: none"> • Le plan d'implantation ; • Le schéma de câblage ; • Les Equipements de Protection Individuelle et Collective | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le synoptique de liaison entre les équipements est examiné <input type="checkbox"/> Les étapes d'installation des équipements sont respectées |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La baie de brassage est montée <input type="checkbox"/> Les équipements (switchs et serveurs) sont intégrés <input type="checkbox"/> La baie de brassage est raccordée en sécurité au tableau électrique (hors tension) |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'utilisation des moyens d'installation des équipements du réseau est adaptée et maîtrisée (caisse à outils) |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> En cas de dysfonctionnement constaté lors de l'installation des équipements du réseau, le responsable hiérarchique est informé <input type="checkbox"/> En cas de réseau existant, le service informatique de l'entreprise cliente est sollicitée |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les règles techniques et de sécurité sont respectées <input type="checkbox"/> Les Equipements de Protection Individuelle et Collective (EPI et EPC) nécessaires sont identifiés, leur utilisation est maîtrisée |

| Capacités professionnelles | Conditions de réalisation | Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence |
|---|--|--|
| <p>4-Paramétrer les équipements terminaux : caméras et capteurs associés, postes clients et moniteurs de restitution</p> | <p>Sont mis à disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le plan de déploiement ; • Le mode opératoire ; • Les Equipements de Protection Individuelle et Collective | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le plan de déploiement est respecté <input type="checkbox"/> Le mode opératoire est respecté : validation des visuels de caméras, sauvegarde des configurations des caméras, contrôle de la validité des configurations de jour comme de nuit <input type="checkbox"/> En cas de problème rencontré, le problème est décrit avec méthode, dans le bon ordre et de façon explicite pour être compris par la hotline |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La mise sous tension des équipements complets (caméra, switch, serveur et Postes clients) est assurée <input type="checkbox"/> Les réglages courants préconisés par les règles techniques sont réalisés sur les caméras (positionnement, longueur focale et champ de vision, qualité des différents flux et résolution) <input type="checkbox"/> Les réglages spécifiques (en fonction de la demande client transcrite dans le dossier d'exécution) sont réalisés sur les caméras (masquage, détection de mouvements, alarmes sonores ...) <input type="checkbox"/> Les identifiants et les mots de passe sont créés |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'utilisation des moyens de paramétrage (en technologie analogique : moniteur de contrôle) et des moyens de configuration des équipements (en technologie Internet Protocol (IP) : ordinateur d'installation en mode administrateur et logiciel spécifique) sont adaptés et maîtrisés <input type="checkbox"/> L'utilisation de l'outillage spécifique est adaptée et maîtrisée : luxmètre, télémètre, vidéomètre, filtre optique, cible <input type="checkbox"/> L'utilisation des outils de test d'occultation de visions nocturne, infrarouge et thermique est adaptée et maîtrisée |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> En cas de dysfonctionnement constaté lors du paramétrage des équipements terminaux, une recherche des causes est réalisée en s'appuyant, en premier lieu, sur l'expérience de ses collègues de travail. En fonction de la cause, les personnes concernées sont interrogées, comme par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ○ Demande d'assistance à la configuration auprès d'un support interne (bureau d'études) ○ Recours à l'aide en ligne du fournisseur de logiciels <input type="checkbox"/> Le responsable hiérarchique est informé |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les règles techniques de base et les recommandations d'installation (par exemple : Arrêté préfectoral pour les Etablissements Recevant du Public (ERP)) sont maîtrisées et respectées : positionnement de la caméra, longueur focale, nombre d'images/seconde, ... <input type="checkbox"/> Les Equipements de Protection Individuelle et Collective (EPI et EPC) nécessaires sont identifiés, leur utilisation est maîtrisée |

| Capacités professionnelles | Conditions de réalisation | Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence |
|---|---|--|
| 5-Paramétrer les équipements centraux : switches, serveurs/enregistreurs | Sont mis à disposition : <ul style="list-style-type: none"> • Le plan de déploiement ; • Le mode opératoire ; • Les Equipements de Protection Individuelle et Collective | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le plan de déploiement est respecté <input type="checkbox"/> Le mode opératoire est respecté : administration des switches, paramétrage des serveurs, paramétrage des postes clients |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les switches sont administrés : configuration des ports, adressage IP (Internet Protocol) des éléments connectés, réglages préconisés, création d'un identifiant et mot de passe <input type="checkbox"/> Les serveurs ou enregistreurs sont mis en route et paramétrés : déclaration des caméras, réglages préconisés, création d'un identifiant et mot de passe <input type="checkbox"/> Les droits en fonction des autorisations de l'utilisateur sont attribués aux postes clients et aux moniteurs de restitution ou d'affichage |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'utilisation des moyens de paramétrage (en technologie analogique : moniteur de contrôle) et des moyens de configuration des équipements (en technologie Internet Protocol (IP) : ordinateur d'installation en mode administrateur et logiciel spécifique) sont adaptés et maîtrisés <input type="checkbox"/> L'utilisation de l'outillage spécifique est adapté et maîtrisé : injecteur Power Over Ethernet (PoE) |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> En cas de réseau existant et en fonction de la taille du réseau, différents acteurs externes (service informatique du client, fournisseur extérieur) ou interne (ingénieur réseau) peuvent être sollicités <input type="checkbox"/> Sur système complexe, le constructeur peut être sollicité pour configurer le serveur |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le système d'exploitation (Windows, ...) et l'architecture des réseaux informatiques sont maîtrisés <input type="checkbox"/> Les Equipements de Protection Individuelle et Collective (EPI et EPC) nécessaires sont identifiés, leur utilisation est maîtrisée |

| Capacités professionnelles | Conditions de réalisation | Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence |
|---|---|---|
| <p>6-Réaliser l'autocontrôle final de l'installation du système de vidéosurveillance</p> | <p>L'installation en vidéosurveillance a été réalisée.</p> <p>Sont mis à disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les documents à renseignés : fiches d'autocontrôle, ... • Le référentiel en vigueur dans l'entreprise | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'autocontrôle est réalisé conformément au référentiel en vigueur dans l'entreprise <input type="checkbox"/> La vérification méthodique des différents points d'autocontrôle est réalisée <input type="checkbox"/> La vérification du bon fonctionnement de l'installation est assurée avant le départ (vue d'ensemble) |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La conformité de la liaison entre les points terminaux en fonction de la catégorie du câble réseau est certifiée (remise du cahier de recette) <input type="checkbox"/> Les caméras sont correctement fixées et en bon état de fonctionnement <input type="checkbox"/> Le fonctionnement du réseau sur toute la chaîne de liaison entre la caméra et la fin du réseau est conforme <input type="checkbox"/> Les réglages du serveur sont conformes : durée d'enregistrement et taille de l'image ... <input type="checkbox"/> Les réglages de la caméra sont conformes : angles de vues (longueur focale), qualité des images (profondeur de champ et objectif), qualité des différents flux, masquage ... <input type="checkbox"/> Les mots de passe constructeurs ont bien été changés sur l'ensemble des équipements |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'utilisation des moyens de contrôle est adaptée et maîtrisée : certificateur de réseau, testeur de câbles, ... <input type="checkbox"/> Les fiches d'autocontrôle sont dûment renseignées (date, visa, valeurs) |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le responsable hiérarchique est informé des résultats du déroulement de l'autocontrôle et des observations réalisées sous forme de synthèse |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les normes et la réglementation en vigueur sont respectées <input type="checkbox"/> Les Equipements de Protection Individuelle et Collective (EPI et EPC) nécessaires sont identifiés, leur utilisation est maîtrisée <input type="checkbox"/> L'utilisation des outils bureautiques et numériques est adaptée et maîtrisée <input type="checkbox"/> Sur site occupé, la discrétion est assurée par rapport aux questions éventuelles des employés et tierces personnes |

| Capacités professionnelles | Conditions de réalisation | Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence |
|--|--|---|
| 7-Communiquer les informations techniques différents interlocuteurs aux | Sont mis à disposition : <ul style="list-style-type: none"> • Le mode opératoire de préparation de la visite de réception ; • Les documents à renseigner : compte-rendu, ... | <input type="checkbox"/> Le mode opératoire de préparation de la visite de réception est appliqué |
| | | <input type="checkbox"/> Les réglages des équipements sont sauvegardés <input type="checkbox"/> Les vignettes (photos) de l'intégralité des caméras réceptionnées sont exportées <input type="checkbox"/> Les documents transmis lors du démarrage de l'intervention sont annotés en fonction de l'installation finale (implantation des caméras, cheminement des câbles, synoptique, remise des mots de passe) <input type="checkbox"/> Tout document de nature à rendre compte de l'avancement des travaux et des aléas rencontrés sont ajoutés (fiches d'autocontrôle, prises de vue, tableaux annexes sous Excel, ...) <input type="checkbox"/> Les bases de l'utilisation du système sont transmises au client en fonction des droits demandés <input type="checkbox"/> Des explications sur le fonctionnement du dispositif sont apportées lors de la visite de réception <input type="checkbox"/> Le compte-rendu de réception est signé |
| | | <input type="checkbox"/> L'information communiquée est adaptée (contenu et format) aux interlocuteurs concernés |
| | | <input type="checkbox"/> La sauvegarde des réglages est transmise en version numérique aux acteurs externes (client, autorités compétentes) et internes (maintenance) pour assurer la traçabilité du dossier <input type="checkbox"/> Les documents annotés et ajoutés sont transmis au chargé d'affaires pour l'élaboration du Dossier des Ouvrages Exécutés |
| | | <input type="checkbox"/> L'utilisation des outils bureautiques et numériques est adaptée et maîtrisée |

| Capacités professionnelles | Conditions de réalisation | Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence |
|--|--|--|
| <p>8-Entretenir les bases d'une relation commerciale durable avec le client à toutes les étapes de l'intervention</p> | <p>A partir d'une installation en vidéosurveillance existante. L'offre en termes de solution technique est mise à disposition.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les bases instaurées d'un dialogue constructif avec le client sont consolidées : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les besoins du client sont pris en compte ○ Le client est interrogé sur son utilisation du système de façon factuelle avec des éléments de langage compréhensibles, ses difficultés sont prises en considération ○ Le client est impliqué dans la formalisation de son besoin |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La relation avec le client permet d'identifier des besoins complémentaires en lien avec l'installation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le client est interrogé sur son utilisation de l'installation de façon factuelle ○ Les problèmes éventuels liés au fonctionnement de l'installation du client sont identifiés ○ La recherche des solutions techniques est participative |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les besoins complémentaires sont formalisés, un rapport de visite est rédigé pointant : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les problèmes éventuels liés au fonctionnement de l'installation du client ; ○ Les corrections mineures apportées (ajustement d'un paramètre, ...) et, le cas échéant, les solutions techniques identifiés |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les besoins complémentaires sont transmis au service compétent pour formuler une nouvelle proposition commerciale |
| | | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'utilisation des outils bureautiques et numériques est adaptée et maîtrisée |

3. CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

Les CQPM, ou les blocs de compétences pour les CQPM inscrits au RNCP, sont attribués aux candidats³ sous le contrôle du groupe technique paritaire « Qualifications », à l'issue des actions d'évaluation, et dès lors que toutes les capacités professionnelles ont été acquises et validées par le jury paritaire de délibération, au regard des critères observables et/ou mesurables d'évaluation.

4. MODALITES D'EVALUATION

4.1. Conditions de mise en œuvre des évaluations en vue de la certification

- L'accès au CQPM ou blocs de compétences implique une inscription préalable du candidat à la certification auprès de l'UIMM territoriale centre d'examen.
- L'UIMM territoriale centre d'examen et l'entreprise ou à défaut le candidat (VAE, demandeurs d'emploi...) définissent dans un dossier qui sera transmis à l'UIMM centre de ressources, les modalités d'évaluation qui seront mises en œuvre en fonction du contexte parmi celles prévues dans le référentiel de certification.
- Les modalités d'évaluation reposant sur des activités/missions ou projets réalisés en milieu professionnel sont privilégiées. Dans les cas exceptionnels où il est impossible de mettre en œuvre cette modalité d'évaluation et lorsque cela est prévu dans le référentiel de certification, des évaluations en situation professionnelle reconstituée pourront être mises en œuvre.

4.2. Mise en œuvre des modalités d'évaluation

A) Validation des capacités professionnelles

L'évaluation des capacités professionnelles est assurée par la commission d'évaluation. Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise (hors dispositif VAE).

³ Le terme générique « candidat » est utilisé pour désigner un candidat ou une candidate.

B) Définition des différentes modalités d'évaluation

a) Evaluation en situation professionnelle réelle

L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles. Cette évaluation s'appuie sur :

- une observation en situation de travail
- des questionnements avec apport d'éléments de preuve par le candidat

b) Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

c) Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée

L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans des conditions représentatives d'une situation réelle d'entreprise :

- par observation avec questionnements

Ou

- avec une restitution écrite et/ou orale par le candidat

d) Avis de l'entreprise

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis en regard des capacités professionnelles du référentiel de certification sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation de projets ou activités professionnels.